



H&R BLOCK®

Faites attention à ces cinq erreurs fiscales

1. Même si vous ne gagnez pas de revenu, produisez vos déclarations. Vous pourriez être admissible à des crédits d'impôt et des déductions qui pourraient résulter en un remboursement d'impôt.
2. Les aidants naturels sont admissibles à un crédit d'impôt non remboursable. Ceci s'applique aux parents qui prennent soin d'un enfant handicapé de 18 ans ou plus, ou qui s'occupent de leurs parents âgés.
3. Certains frais de déménagement sont déductibles d'impôt, pourvu que vous déménagiez à au moins 40 kilomètres plus près de votre nouvel emploi ou de votre nouvelle école. Cependant, l'ARC a identifié les frais de déménagement comme le redressement TED le plus fréquent. Par conséquent, assurez-vous de savoir si votre déménagement est admissible et ce que vous pouvez réellement déduire.
4. Les primes que vous payez à un régime privé d'assurance-maladie peuvent parfois être réclamées comme frais médicaux.
5. Même si vous produisez vos déclarations par voie électronique, vous devez conserver vos documents justificatifs et vos reçus au cas où le gouvernement les demanderait. Si vous ne pouvez pas produire les documents, votre réclamation pourrait être refusée.

Un spécialiste de H&R Block peut vous parler des autres erreurs fréquentes que les gens font quand ils préparent leurs déclarations.